

Projet ATOUMO (Analyse des trajectoires de gouvernance en réponse aux changements systémiques marins et littoraux de Martinique) – Étape 3

FICHE VARIABLE 1 – GESTION DES MILIEUX NATURELS

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>CLIMAT</p> <p>Tendances en outre-mer à la hausse des températures moyennes annuelles. En Martinique cette élévation est de + 1,4°C entre 1965 et 2009 soit près du double de la hausse moyenne constatée sur le globe durant la même période. Pas d'évolutions statistiques significatives pour les précipitations moyennes annuelles sur cette période.</p> <p>Un Martiniquais émet en moyenne 6,3 teqCO2 par an, soit 33% de plus qu'un Réunionnais et 56% de plus qu'un Guadeloupéen, mais équivalent à un français de l'hexagone (ADEME, 2009).</p> <p>Zone soumise aux cyclones, tempêtes tropicales qui sont responsables : d'érosion du littoral, de submersion marines, et d'inondations.</p> <p>Evolution contrastée à l'échelle de l'île en termes d'érosion du trait de côte. Sur les 450 km de linéaire côtier, 49 km apparaissent en érosion, 95 km en accrétion et le reste en stabilité relative (le protocole choisi ne permet pas de mettre en évidence des évolutions plus faibles que 15 m, sur cette période). Les secteurs de plus forte érosion sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le littoral de falaise (avec quelques intercalations de plages) entre le quartier des Abymes et l'Anse à Galets, sur 5 km environ, au nord du Précheur. Dans le secteur de l'Anse Belleville en particulier, le recul atteint les valeurs maximales de 100 voire 125 m (entre 1950 et 2010) ; - Les côtes rocheuses de Macouba à Grand-Rivière où le recul atteint environ 30 m. Globalement, cette étude a montré que les côtes rocheuses ne sont pas épargnées par l'érosion ; - Et également, certaines côtes basses sableuses, notamment au sud, comme à l'Anse à l'âne ou l'Anse Mitan aux Trois-Ilets, l'Anse Corps de Garde à Sainte Luce ou l'Anse Trabaud ou Saint Anne, où le recul atteint également entre 20 et 30 m. <p>L'accrétion s'observe principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les baies occupées par la mangrove. Dans la baie de Génipa à Rivière Salée par exemple, l'avancée du trait de côte est supérieure à 100 mètres. Dans la baie du Simon au François, la mangrove a progressé jusqu'à 80 mètres à certains endroits ; - à la faveur des aménagements urbains, tels que le remblaiement sur la mer (polders) ou les ouvrages de protection littorale (enrochement, épis..). Ainsi, 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact potentiel du changement climatique sur tous les secteurs économiques, pertes d'emplois et baisse de l'attractivité - Risque de destructions de bâtiments (hôtels, structures liées à la pêche, à l'aquaculture, industrie, production d'électricité,...) et d'habitations par les cyclones - phénomènes d'érosion du littoral accru et de submersion marine suite aux événements extrêmes et à l'élévation de niveau de la mer - Risque de perte de vies humaines lors d'événements extrêmes, développement de maladies tropicales (dengue, chikungunya...) - Augmentation des inégalités sociales et environnementales - On pourrait envisager la possibilité de migrations climatiques au départ de la Martinique - Risques littoraux forts et risques naturels très nombreux (zone sismique : tremblement de terres, tsunamis, glissements de terrain, lah, risques volcaniques). Seuls les risques climatiques et glissements de terrain risquent d'évoluer avec le changement climatique - une population encore peu sensibilisée aux impacts du changement climatique et aux risques côtiers, des pratiques encore très consommatrices d'énergie et polluantes (consommation d'électricité pour la climatisation, peu de système de covoiturage), des habitations en zones à risques. - ennoyage possible des zones basses : bâti et réseau structurants, vulnérabilité forte des zones remblayées sur la mer - vulnérabilité de certaines fondations et altération du béton 	<p><u>Politique régionale pour la gestion du climat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan régional climat énergie 2007 - Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE - 2013) pour l'horizon 2020 – 2050 <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 du conseil général : 2007-2013 (prévention des risques, GIZC, ...). Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? - SAR – SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), du centre ? <p><u>Pour la gestion des risques côtiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la connaissance des risques (Plan de gestion des risques d'inondation à l'échelle régionale– PGRI, liste des territoires à risque d'inondation à l'échelle communale– TRI,) - pour l'aménagement du territoire (SAR-SMVM, SCOT, POS-PLU) - pour sécuriser et informer la population (schéma de prévention des risques – SPRN, document départemental sur les risques majeurs - DDRM, document d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM) - ouvrages de protection (programme d'action de prévention des inondations – PAPI, plan de submersion rapide – PSR, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations – GEMAPI) - diffusion de l'alerte (Plan spécialité urgence cyclone – PSUC, pacific tsunami warning center – PTWC, tsunami alerte régional – TSUAREG, vigilance vague submersion marine – VVSM, plan communale de sauvegarde – PCS) - organisation des secours (Organisation de la réponse de sauvegarde – ORSEC) <p><u>Stratégies de l'Etat en Martinique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assises de la mer : quelle suite ? (risques littoraux et gestion du trait de côte). - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement, anticiper les risques naturels.

<p>l'accrétion dans les baies du Marin et de Fort de France est aussi bien naturelle qu'anthropique.</p> <p>En parallèle, cette étude met en évidence des secteurs qui présentent une relative stabilité, ou un équilibre de la position du trait de côte. Les amplitudes constatées, inférieures à 15 m en 60 ans, ne permettent pas de se prononcer sur le type de mobilité. Trois hypothèses sont à retenir sur ces secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas d'évolution entre 1951 et 2010 ; - Le secteur est soumis à une mobilité à très court terme, pouvant être cyclique, (annuelle par exemple) autour d'une valeur d'équilibre sous l'influence de fortes houles ou de cyclones ; - Le secteur est soumis à une mobilité marquée avec au moins une inversion de tendance entre érosion et accrétion, entre 1951 et 2010. <p>Etudes existantes sur les impacts du changement climatique sur les ressources en eau en Martinique (BRGM).</p> <p>Élévation du niveau de la mer estimée en outre-mer entre 40cm et 1m selon les scénarios.</p>		<p><u>Acteurs impliqués dans la gestion du climat et de l'énergie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Météo France - ADEME - Carbet des sciences (jeu clim' way) - Conseil Régional - Agence Martiniquaise de l'Energie (AME) - Conseil Général - EDF <p><u>Acteurs impliqués dans la gestion des risques côtiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Météo France - BRGM / UA / ODE - IDR (CARIBSAT) - Conseil Général (Carib Risk Cluster – projet Interreg) - Conseil régional (SAR-SMVM) - Communes / communautés de communes - DEAL service risque et littoral - Préfet - Agence des 50 pas géométriques - Service de secours
--	--	---

Tendances :

La plupart des DOM-COM ont une étendue trop réduite pour que les modèles globaux puissent représenter les évolutions climatiques locales. En Martinique Météo France réalise des simulations régionales et anticipe des hausses des températures de l'ordre de +1,5°C (scénario B1 du GIEC) à 2,3°C (scénario A2) à l'horizon 2080. Avec les nouveaux scénarios du GIEC une hausse de +2°C à 3,5°C à l'horizon 2071-2100 est estimée. Les saisons sèches auraient tendance à être plus sèches et les saisons humides plus pluvieuses avec donc un risque d'inondations plus fort. Le niveau des mers en Martinique a augmenté de 0 à 3 mm / an. Le GIEC projette une montée entre 18 et 59 cm d'ici la fin du siècle. Il y aura une augmentation de l'intensité des cyclones ainsi que la multiplication des événements extrêmes (sécheresses, pluies...).

Germes de changement :

- Sensibilisation progressive des acteurs des collectivités territoriales (Conseil Général : Carib Risk Cluster) et de quelques élus régionaux et communaux.

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES MASSES D'EAU COTIERES</p> <p>La DCE et notamment les guides méthodologiques édités pour son application dans les états membres sont basés essentiellement sur les conditions et milieux littoraux de l'Europe continentale et son climat tempéré. Ils doivent donc être adaptés aux caractéristiques de la Martinique : insulaire, tropicale, volcanique et fortement anthropisée. Avec des écosystèmes littoraux caractéristiques des milieux tropicaux : mangroves, herbiers, récifs coralliens. La recherche scientifique sur le milieu aquatique martiniquais est en développement, mais ceci est assez récent et peu d'études environnementales ont été menées jusqu'à présent, particulièrement dans le milieu marin. Aussi, les connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de zones de baignades - Impact sur les habitats naturels (mangroves, herbiers, récifs coralliens) - Impact d'aménagements mal intégré au système hydro sédimentaire: exemple du port de Grand'Rivière - Diffusion de pollutions : impact sur les ressources - Perte d'espaces récréatifs par érosion des plages - Dégradation de la ressource en eaux souterraine côtières par augmentation du biseau salé (invasion marine dans les aquifères côtiers). 	<p><u>Outils de gestion de l'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision = intègre la DCE - contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion -Analyse stratégique régionale de l'Agence des aires marines protégées <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR - SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), du centre ?

<p>fondamentales sur le fonctionnement des écosystèmes sont limitées et très hétérogènes. (Impact-Mer, 2014)</p> <p>L'état des lieux du district hydrographique de la Martinique (DEAL-ODE, 2013) a permis de délimiter 23 Masses d'Eau (ME) littorales réparties en 8 types (19 ME côtières réparties en 7 types et 4 ME de transition représentant 1 type. Cette délimitation a été réalisée selon les critères suivants : trait de côte, bathymétrie, variations de l'exposition aux vents, houle atlantique et courants, pressions littorales, bassin versant, diversité et sensibilité des biocénoses littorales (type eutrophisation, hypersédimentation et écotoxicité).</p> <p>La délimitation de ces masses d'eau a pour objectif d'identifier des secteurs plus ou moins homogènes sur lesquels sont évalués les risques de non réalisation des objectifs environnementaux assignés par la DCE ou RNABE : Risque de Non Atteinte au Bon État (DEAL, ODE).</p> <p>La surveillance de la qualité des masses d'eau littorale est faite par l'ODE (depuis 2014 – avant DEAL) à partir des suivis RCS, ROCCH, RNO, REPOM au travers de mesures de qualités chimique (micropolluant, phytoplanctons, physicochimie classique) et biologiques (suivi des récifs coralliens, herbiers, endophone du substrat) et par contrôle d'enquêtes (début).</p> <p>Réponse des indicateurs : qualité moyenne</p> <p>Méthodologies, sites de suivi et indicateurs en cours de consolidation.</p> <p>Etat chimique difficile à qualifier (dire d'experts), certaines pollutions avérées : Chlordécone</p> <p>Etat biologique : problèmes d'hyper sédimentation dans les fonds de baies.</p> <p>Ports contaminés par les hydrocarbures, les métaux lourds et les composés azotés</p> <p>La qualité des eaux de baignade est suivie par l'agence régionale de la santé (ARS). 1664 prélèvements ont été réalisés entre le 1er octobre 2012 et 30 septembre 2013 par le laboratoire d'analyse départemental. 1592 prélèvements sur 59 sites en eau de mer et 72 prélèvements sur 3 sites en eau douce. 12 à 24 prélèvements par an et par site, selon la vulnérabilité du site et les résultats des années précédentes. 8 baignades « d'excellente qualité » en Martinique, 18 de « bonne qualité ou qualité suffisante » et 6 de « qualité insuffisante » pour la saison 2013.</p> <p>La circulation des masses d'eau à grande échelle est aujourd'hui connue en revanche la courantologie fine est encore mal connue.</p>		<p><u>Stratégie de l'Etat :</u></p> <p>- Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement</p> <p><u>Acteurs de la gestion de l'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ODE - Comité de bassin - SICSM, SCNA, CACEM, SCCNO - ARS - DEAL - IRD (CARIBSAT) - Impact-Mer - EGIS Eau - CREOCEAN - Asconit - BRGM - UA - ONCFS - ONEMA
--	--	---

Tendances :

- Progression des connaissances
- Difficultés d'adaptation locale de la DCE

Germes de changement :

- SDAGE en cours de révision : vers un volet maritime plus fort
- Nouvelle dynamique institutionnelle via les contrats de milieux

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>HABITATS REMARQUABLES RECIFS CORALLIENS</p> <p>La Martinique comprend 5587 ha de couverture corallienne (OMMM, 2009).</p> <p>Après 9 ans de suivi sur les stations IFRECOR le bilan concernant l'état de santé des récifs coralliens est plutôt négatif. Le taux de couverture benthique en corail diminue sur l'ensemble des stations échantillonnées. Cette évolution écologique des peuplements reflète une succession d'évènements naturels : le blanchissement de 2003 (le taux de couverture corallienne a diminué de 18% en 2004 sur le site de Pointe Borgnesse). En 2005 un autre épisode de blanchissement touche tous les sites étudiés. Une diminution du taux de couverture corallienne de 25% sur la Pointe Borgnesse, de 44% sur Fond Boucher, 32% sur Ilet à Rats, et 30% sur Jardin tropical a été mis en évidence entre juillet 2005 et décembre 2006. A la suite du blanchissement de 2005 des maladies ont touché les coraux dès janvier 2006. Puis en 2007, la Martinique a été touchée par le cyclone Dean dans la nuit du 16 au 17 août. Il a eu un impact significatif sur les récifs du sud de l'île principalement en raison des fortes houles sud-sud-est générées dans le canal de Sainte-Lucie. Les coraux sont sensibles aux cassures, fractures, renversements des colonies. Sur le site Jardin Tropical le taux de couverture benthique en corail a diminué de 6% sur l'ensemble du transect soit une perte de 21% en considérant uniquement le peuplement corallien entre juillet et décembre 2007. Une perte de 67% en corail vivant pour l'espèce <i>M. mirabilis</i> a été notée, soit 38% du peuplement. En 2008 cette espèce ne représente plus que 16% de la communauté corallienne. Avec l'enchaînement des différents épisodes de blanchissement, maladies, cyclones, la couverture corallienne a fortement diminué, libérant de l'espace pour la colonisation d'autres organismes et notamment les algues. Si les évènements « naturels » semblent avoir été la cause majeure de dégradation des récifs martiniquais, les pressions anthropiques ont un impact majeur sur les états de santé des écosystèmes coralliens.</p> <p>A l'échelle de la Caraïbe le constat est loin d'être positif : les récifs coralliens de la Caraïbe ont vu leur nombre décliner massivement depuis le début des années 1980 en raison d'un large éventail d'impacts au profit des macros algues. La sonnette d'alarme est tirée en 2003. Deux espèces coralliennes autrefois abondantes : le corail corn d'élan et le corail corne de cerf ont été ajoutées à la liste des espèces menacées des Etats-Unis. La couverture corallienne moyenne pour les 88 sites étudiés dans le cadre</p>	<p>Facteurs de changement : une population croissante, tourisme de masse (navires de croisières, hôtels les pieds dans l'eau), la surpêche (notamment du poissons-perroquets et autres herbivores qui sont les brouteurs les plus efficaces des récifs mais les plus vulnérables à tous les types de techniques de pêche. Ou de l'oursin décimé par une maladie en 1983...), pollutions côtières, réchauffement des océans, espèces envahissantes (poisson-lion).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des stocks de poissons disponibles pour la pêche avec la dégradation de l'habitat, augmentation du chômage dans le secteur de la pêche, besoin de diversification des pratiques de pêche (220 espèces de poissons dans les récifs martiniquais, habitat le plus riche en espèces de poissons). - Baisse de l'attraction touristique, augmentation du chômage dans le secteur des prestations touristiques = augmentation des inégalités sociales et environnementales - Côtes plus exposées aux risques de submersion marine et d'érosion : dégâts économiques, perte du cadre de vie et de loisirs = disparition par exemple des plages et des lieux traditionnels de pique-nique et de camping, risque accru de perdre des vies humaines 	<p><u>Convention régionale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Cartagena et protocole SPAW <p><u>Outil national spécifique décliné localement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - IFRECOR : initiative française pour les récifs coralliens = comité local en Martinique depuis 2000 <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion <p><u>Politiques régionales pour la biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie locale pour la biodiversité : 2003-2010 - stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) : en cours - schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : en cours <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (promouvoir, valoriser et préserver les écosystèmes coralliens) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement <p><u>Outils de connaissance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF marines <p><u>Outils de sensibilisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sentier sous-marin du François et animations du Carbet des sciences avec les scolaires <p><u>Outils de protection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sentier sous-marin du conservatoire du littoral sur le DPM des Anses d'Arlet - cantonnements de pêche ?

<p>de l'étude régionale passe de 34.8% pour la période 1970-1983, à 19.1% pour 1984-1998, et 16.3% pour 1999 et 2011.</p>		<p><u>Acteurs impliqués dans la gestion de cet habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DEAL : milieu marin - DM - OMMM - Impact-Mer - AAMP - Carbet des sciences - ODE - IFREMER - CRPMEM - CMT - Conservatoire du littoral (DPM) - Clubs de plongée sous-marine - IRD (CARIBSAT) - UA : DYNECAR, Biosphère (récent)
<p>HERBIERS 4956 ha de l'île surtout dans le sud. 7 espèces dont une invasive arrivée après 1984 : <i>Halophila stipulacea</i>. Mais cette espèce envahissante joue un rôle important de stabilisation des fonds de baie et de rétention de la sédimentation. Pressions naturelles : cyclones et tempêtes mais surtout anthropiques : pollutions phytosanitaires liées à la culture de la banane et de la canne à sucre, industrielles ou urbaines, macro-déchets, hypersédimentation, destructions mécaniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Zone de nourrissage pour les tortues marines. S'ils disparaissent = baisse de l'attraction touristique - Diminution des ressources marines exploitables (oursin...65 espèces de poissons) - Côtes plus exposées aux risques de submersion marine et d'érosion : dégâts économiques potentiellement plus importants, perte de vie humaines - Augmentation du chômage dans le secteur de la pêche - Augmentation du chômage dans le secteur des prestations touristiques <p>= augmentation des inégalités sociales</p>	<p><u>Convention régionale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Cartagena et protocole SPAW <p><u>Outil national spécifique décliné localement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - IFRECOR : initiative française pour les récifs coralliens = comité local en Martinique depuis 2000 prenant en compte les écosystèmes associés aux récifs coralliens. <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision <p><u>Politiques régionales pour la biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie locale pour la biodiversité : 2003-2010 - stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) : en cours - schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : en cours <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (création d'AMP, connaissances) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement <p><u>Outils de connaissance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF marines

		<p><u>Outils de sensibilisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sentier sous-marin du François et animations du Carbet des sciences avec les scolaires <p><u>Outils de protection</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sentier sous-marin du conservatoire du littoral sur le DPM des Anses d'Arlet - cantonnements de pêche ? <p><u>Acteurs impliqués dans la gestion de cet habitat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEAL : milieu marin - DM - OMMM - Impact-Mer - AAMP - Carbet des sciences - ODE - IFREMER - CRPMEM - CMT - Conservatoire du littoral (DPM) - Clubs de plongée sous-marine - IRD (CARIBSAT) - UA : DYNECAR, Biosphère (récent)
<p>MANGROVES</p> <p>2% de la Martinique. Superficie en augmentation entre 1951 et 2004 mais augmentation due au développement d'un front pionnier avec une perte de superficie en arrière du fait de l'anthropisation = témoignage d'un dysfonctionnement et d'une dégradation des bassins versants de l'île. Artificialisation des zones tampon autour de la mangrove.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des ressources marines exploitables, pollution de la ressource, envasement - Baisse de l'attraction touristique - Côtes plus exposées aux risques de submersion marine et d'érosion : dégâts économiques potentiellement plus importants, perte du cadre de vie et de loisirs = disparition par exemple des zones de pêche récréative, crabe, lieux de croyances, risque accru de perdre des vies humaines, perte des lieux de refuge pour le bateaux en cas de cyclone, zones de baignade - Augmentation du chômage dans le secteur de la pêche - Augmentation du chômage dans le secteur des prestations touristiques <p>= augmentation des inégalités sociales</p>	<p><u>Convention régionale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Cartagena et protocole SPAW <p><u>Outil national spécifique décliné localement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IFRECOR : initiative française pour les récifs coralliens = comité local en Martinique depuis 2000 prenant en compte les écosystèmes associés aux récifs coralliens. <p><u>Contrats de territoires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion - contrat en émergence : littoral sud <p><u>Politiques régionales pour la biodiversité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie locale pour la biodiversité : 2003-2010 - stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) : en cours - schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : en cours <p><u>Outils d'aménagement du territoire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision

		<p>- SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), du centre ? - POS - PLU</p> <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (promouvoir, valoriser et préserver les écosystèmes coralliens) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement</p> <p><u>Outils de connaissance :</u> - ZNIEFF marines</p> <p><u>Outils de sensibilisation :</u> - sentier sous-marin du François et animations du Carbet des sciences avec les scolaires</p> <p><u>Outils de protection :</u> - terrains du conservatoire du littoral - terrains gérées par l'ONF (code forestier) - cantonnements de pêche ? - projets de réserves naturelles régionales ou extension de réserves naturelles nationales sur le milieu marin : Génipa, Prêcheur, Sainte-Anne, Caravelle, Sainte-Luce.</p> <p><u>Acteurs impliqués dans la gestion de cet habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DEAL : milieu marin - DM - OMMM - Impact-Mer - AAMP - Carbet des sciences - ODE - IFREMER - CRPMEM - CMT - Conservatoire du littoral - ONF (FDL) - PNRM (projet de RNR de Génipa) - Loueurs de kayak - IRD (CARIBSAT) - UA : Biosphère (récent)
--	--	---

Tendances et germes de changements par habitats :

RECIFS CORALLIENS	HERBIERS	MANGROVES
<p><u>Tendances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques accrus de dégradation du fait des impacts potentiels du changement climatique : augmentation de la température de l'eau, cyclones plus violents, fortes précipitations - Augmentation de la population = impacts anthropiques accrus - Développement du tourisme = augmentation de la fréquentation <p><u>Germes de changement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2014 la DEAL envisage une éventuelle stabilisation de la couverture corallienne en Martinique et observe la réapparition des coraux corne d'élan (tendance) et une redécouverte des coraux corne de cerf. - Révision du SDAGE avec un volet maritime plus affirmé - Sensibilisation progressive de la population : ouverture du sentier sous-marin du François - Projet de création d'un parc naturel marin - Projet de Centre Caraïbéen de la mer - Le projet de RNR de Sainte-Luce pourrait reprendre - RNR marine du Prêcheur en cours de création 	<p><u>Tendances :</u></p> <p>Les perspectives d'évolution de l'état de santé des herbiers sont incertaines. Cependant, du fait d'une forte population et d'une urbanisation mal contrôlée, l'impact anthropique est très important. Or ce sont des espèces sensibles aux pollutions. La fragilisation des espèces locales favorise le développement de l'espèce envahissante <i>Halophila Stipulacea</i>.</p> <p><u>Germes de changement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision du SDAGE avec un volet maritime plus affirmé - Projet de mouillages organisés - Les tortues semblent manger l'espèce invasive <i>Halophila Stipulacea</i> - Projet de création d'un parc naturel marin - Projet de Centre Caraïbéen de la mer - Projet de RNR marines 	<p><u>Tendances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques accrus de dégradation du fait des impacts potentiels du changement climatique : élévation du niveau de la mer, évolution des paramètres climatiques et marins - Résilience plus difficile du fait des pressions anthropiques - Augmentation de la population = impacts anthropiques accrus = principale cause de dégradation actuellement <p><u>Germes de changement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience croissante de l'intérêt des mangroves par la population - Projet de Réserve naturelle régionale de la baie de Génipa - Révision du SAR – SMVM : vers un document structurant pour encadrer les documents d'urbanismes inférieurs - Révision du SDAGE - Projet de création d'un parc naturel marin - Projet de Centre Caraïbéen de la mer

Tendances et germes de changements partagés :

- Une population de mieux en mieux sensibilisée aux enjeux de conservation de l'environnement et aux atouts qu'on peut en tirer, mais des actes qui sont encore peu développés.
- Multiples associations de sensibilisation et de protection de l'environnement qui participent au développement des connaissances, à la sensibilisation à l'environnement et qui jouent le rôle de lanceur d'alerte (jusqu'à l'assignation en justice) mais qui ne portent pas dans les instances institutionnelles les préoccupations environnementales. Manque de fédération de ces associations pour être représentée dans les comités de concertation.
- Une population historiquement peu tournée vers la mer mais qui s'en rapproche de plus en plus : tour des yoles, développement du motonautisme, natation, aquagym, centres nautiques pour les scolaires. Peu de martiniquais pratiquent le PMT ou la plongée : manque de connaissance du milieu sous-marin.
- Pour le moment il n'existe toujours pas d'aires marines protégées en Martinique malgré les projets en cours. Par contre il y a de nombreux outils de protection de la biodiversité littorale ou terrestre (RNN, APB, sites inscrits ou classés, réserves biologique intégrale ou dirigée, terrains du CDL, code forestier, PNRM)
- Mobilisations sociales (ancienne) face à des projets d'aménagement-développement jugés trop impactant pour le milieu côtier (exemple actuel de l'extension du grand port maritime de Fort-de-France)

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>FAUNE - FLORE REMARQUABLE</p> <p>Un hot spot de biodiversité encore à explorer (de nombreuses espèces encore à découvrir), mais menacé par l'anthropisation et par l'arrivée d'espèces envahissantes comme <i>Halophila Stipulacea</i> mais surtout le poisson lion depuis février 2011 qui se développe très vite en compétition avec les espèces locales, sans prédateurs. Phénomènes d'échouage de Sargasses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de nouvelles ressources potentiellement exploitable notamment pour se soigner - Objet d'une forte attraction touristique : coraux, tortues marines (PMT, plongée), mammifères marins (sorties en bateaux) et plus largement les paysages tropicaux (mangroves, forêt humide) = Baisse de l'attraction touristique si disparition de ces espèces - Compétition avec des espèces envahissantes qui appauvrissent le milieu comme le poisson lion : gros impact économique pour la pêche. Mais cela peut devenir une nouvelle ressource si on arrive à 	<p><u>Convention régionale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Cartagena et protocole SPAW <p><u>Stratégie à l'échelle de la Caraïbe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Régionale de Contrôle de l'Invasion du Poisson-lion dans la Grande Région Caraïbe <p><u>Plans d'action régionaux par espèces :</u></p>

	<p>adapter les techniques de pêche et à familiariser les martiniquais à le manger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation potentielle du chômage dans le secteur de la pêche - Augmentation du chômage dans le secteur des prestations touristiques <p>= augmentation des inégalités sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle ressource alimentaire avec le poisson lion : peut couteuse mais difficile à pêcher et à cuisiner : changement des habitudes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action pour les tortues marines de la Martinique (2008-2012) et (2010-2014) - Plan national d'action pour la conservation de l'Iguane des petites Antilles (2011-2015) <p><u>Stratégies régionales pour la biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie locale pour la biodiversité : 2003-2010 - stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) : en cours - schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : en cours - Stratégie de suivi et de prévention des espèces invasives en Martinique <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (connaissance du patrimoine biologique, création d'AMP et réserves halieutiques) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : Favoriser le développement respectueux de l'environnement <p><u>Outils de connaissance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF marines <p><u>Outils de protection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réserve AGOA pour les mammifères marins (2006) <p><u>Acteurs impliqués dans la gestion des espèces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ONCFS - DEAL milieu marin et biodiversité - DM - OMMM - Impact-Mer - AAMP - Carbet des sciences - Association de protection de l'environnement - ODE - IFREMER - CRPMEM - Conservatoire du littoral - ONF
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - PNRM - Prestataires touristiques (sorties dauphins...) - CMT - CRPMEM - IRD (CARIBSAT) - UA : Biosphère (récent) - Réseau tortues marines Martinique
--	--	--

Tendances :

- Des espèces marines ont déjà disparu : par exemple le Lamentin
- Une reconnaissance internationale comme hot spot de biodiversité mais par exemple la directive Natura 2000 ne s'applique pas en Martinique
- Pour le moment il n'existe toujours pas d'aires marines protégées en Martinique malgré les projets en cours. Par contre il y a de nombreux outils de protection de la biodiversité littorale ou terrestre (RNN, APB, sites inscrits ou classés, réserves biologique intégrale ou dirigée, terrains du CDL, code forestier, PNRM)
- Menaces du changement climatique sur la répartition des espèces (tortues marines, mammifères marins...)
- Forte pression anthropique sur les espèces remarquables (pêche, urbanisation...)
- contexte favorable à l'installation d'espèces envahissantes.

Germes de changement :

- Le projet de réserve naturelle régionale marine du Prêcheur a été acté par le Conseil Régional fin 2014
- Projet d'extension des deux réserves naturelles nationales vers la mer et de réserve naturelle régionale à Génipa
- Forte demande de sensibilisation du public au près du Conservatoire du littoral, de l'ONCFS, du carbet des Sciences
- Projet de création d'un parc naturel marin
- Projet de parc d'activité dédié à la biodiversité porté par la CCIM sur la commune de Rivière Salée intégrant notamment une maison de la biodiversité (sensibilisation à la biodiversité et notamment à la mangrove)
- Projet d'observatoire martiniquais de la biodiversité

FICHE VARIABLE 2 – DEMOGRAPHIE ET URBANISATION

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>- Le modèle de la maison individuelle, le développement de la voiture et la concentration des activités au centre de l'île engendre une saturation des déplacements (pollutions de l'air). Jusqu'aux années 1930 ces déplacements se faisaient majoritairement par cabotage.</p> <p>- L'habitat diffus rend plus difficile l'aménagement des réseaux de traitement des eaux et l'organisation du ramassage des ordures :</p> <p>Problématique d'assainissement des eaux usées : cause majeure de dégradation des écosystèmes côtiers (eutrophisation, qualité des eaux de baignade). Moins de la moitié de la population martiniquaise est raccordée à un réseau d'assainissement collectif. Et les systèmes non collectifs sont encore souvent défaillants ou inexistant, représentant plus de la moitié des habitations. Problématique de la gestion de l'assainissement en entreprise.</p> <p>- Macrodechets : la mangrove notamment est encore souvent un lieu de décharge sauvage. Problème des VHU</p> <p>- Squattérisation, maison ou quartiers spontanés dans ou en bordure des mangroves : une gestion complexe entre conservation et problématiques socio-culturelles</p> <p>- Problématique liée à l'éclairage public du littoral qui impact les tortues marines : pollution lumineuse</p> <p>-Artificialisation du littoral : (changement des hydrodynamismes sédimentaire, impact paysager...)</p> <p>- Des mutations environnementales non anticipées</p>	<p>- Les embouteillages freinent le développement économique de l'île (mauvaise image pour le tourisme, ralentissement des activités...)</p> <p>- Un vieillissement de la population peu favorable à une dynamique économique</p> <p>- Fuite des jeunes faute de formations et d'emplois</p> <p>- Un développement économique non maîtrisé : passage d'une société agricole à une société portée à 80% sur les services. Mutations principalement dictées par l'extérieur. Dichotomie d'une économie non développée, faiblement articulée en interne et structurellement déficitaire produisant un ou deux produits primaires à faible valeur ajoutée destinées à l'exportation qui ne couvrent que 10% du large éventail d'importations de biens et de services.</p> <p>- Une île densément peuplée : 386 486 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE) concentrés sur 1100 km² soit 365 habitants au km². Près de la moitié de l'île reste inhabité du fait des contraintes naturelles fortes et des protections. La population se concentre au centre de l'île où la densité de population atteint 900 habitants au km² et 2044 habitants au km² à Fort-de-France. Une « densité diffuse » de la population des hauteurs des mornes au littoral.</p> <p>- 50 000 personnes sont installées dans la zone des 50 pas géométriques où les constructions se poursuivent. En 2000 : 1600 habitations ont été bâties dans la zone rouge du PPR où la réglementation interdit pourtant toute nouvelle construction.</p> <p>- Un vieillissement de la population qui fait face à une rupture des liens traditionnels intergénérationnels</p> <p>- Problématique de délinquance des jeunes (chômage, drogues...)</p> <p>- 26% de chômeurs en 2005 contre 9% en France. Le taux des ménages pauvres s'élève à 17,2% contre 7,4% en France. 20,1% d'actifs sont au RMI contre 3% en France.</p> <p>- Niveau de qualification encore faible : 38% des martiniquais n'ont pas de diplômes.</p>	<p><u>Outils d'aménagement du territoire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), centre ? - POS – PLU <p><u>Contrats de territoires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - Contrat de baie de Fort-de-France - contrat de rivière du Galion - projet de GIZC de la baie du Robert <p><u>Stratégies globales Etat – Région</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (suivi de l'occupation de l'espace, qualité architecturale) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : favoriser un mode de développement respectueux de l'environnement <p><u>Politiques régionales de développement économiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025 - plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions) - Etats généraux de l'Outre-Mer : 2009 <p>Loi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi n° 96-1241 du 30 décembre 1996 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer <p><u>Acteurs de l'aménagement du territoire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agence des 50 pas géométriques - Agence d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique - Architectes - PRNM - DEAL - Conseil Régional - ODE - SYCSM, SCNA - Comité de bassin de la Martinique

		<ul style="list-style-type: none"> - Associations de sensibilisation à l'environnement : tri des déchets... - Communautés de communes
--	--	---

Tendances :

- A l'horizon 2040 l'INSEE estime qu'il y aurait 423 000 habitants en Martinique. 40% de personnes âgées. Vieillesse de la population, croissance positive grâce aux entrées (de retraités) sur le territoire supérieur aux départs. Mais la multiplication d'événements extrêmes du au changement climatique pourraient freiner l'attrait de la Martinique pour les retraités.
- En termes de maîtrise de l'urbanisation, l'Agence des 50 pas géométriques joue un rôle fort depuis 1996 dans la régularisation des habitations dans la bande des 50 pas géométriques et l'aménagement des quartiers littoraux. Mais ses missions prennent fin en janvier 2016. Et après ?
- Malgré une forte densité de population, plus de la moitié des habitants de la Martinique relève aujourd'hui d'un assainissement non collectif (individuel ou regroupé dans le cas d'un lotissement). Les réseaux d'assainissement collectif publics doivent être étendus, mais ils ne couvriront au mieux que 60% de la population à terme. Les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC), mis en place au sein des collectivités organisatrices des services d'eau, ont engagé le diagnostic des installations existantes. La Martinique compte environ 80 000 installations d'assainissement non collectif (dont 50 000 devraient rester en ANC) et il s'avère que plus de 90% de celles-ci ne fonctionnent pas correctement. En outre, la situation de la Martinique cumule des difficultés pour l'ANC : découpage du foncier en petites parcelles, fortes pentes, sols non perméables et manque d'information à l'endroit des propriétaires. La qualité de l'Assainissement Non Collectif est donc une préoccupation sanitaire et environnementale importante, notamment dans les zones prioritaires (protection de captage pour l'alimentation en eau potable et baignade). Difficultés liées à l'adaptation de la réglementation européenne au contexte local (DCE).
- La prise de conscience quant à la nécessité du tri des déchets est en cours mais le passage à l'acte est difficile. La situation économique favorise des comportements réfractaires à tout investissement personnel et changement de mode de vie des Martiniquais.
- Attraction toujours forte du littoral pour l'urbanisation

Germes de changement :

- Reprise des missions de l'Agence des 50 pas géométriques par d'autres structures à partir de 2016 : DEAL, GIP, communes ?
- Révision du SDAGE avec un volet maritime plus fort
- Une forte campagne de sensibilisation menée par l'ODE depuis 10 ans : plages et rivières propres + opération « Touloulou » menée par le PNRM
- Le changement climatique (élévation du niveau de la mer, cyclones, submersion...) risque de forcer à revoir l'architecture et l'urbanisation sur le littoral
- Sensibilisation et ou responsabilisation de la population martiniquaise ambassadeur du littoral
- Charte PALME pour améliorer l'état des zones d'activité : priorité à l'amélioration de l'assainissement.

FICHE VARIABLE 3 – PÊCHE

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>- Le plateau insulaire de la Martinique est très étroit voir quasi inexistant côté Caraïbe. Forte pression de pêche orientée essentiellement sur les ressources côtières (du fait potentiellement de l'accès libre aux ressources). Même si l'installation de DCP au large a conduit certains pêcheurs (notamment les jeunes) à se tourner vers la ressource pélagique, d'autres restent fidèles à la pêche côtière au casier, à la senne et au filet (dont le trémail).</p> <p>- Parallèlement il y a 30% de zones interdites à la pêche au fond de la baie de Fort-de-France + la côte atlantique entre Grand'Rivière et la pointe Cerise à cause de la pollution à la Chlordécone + les zones de cantonnements de pêche. L'espace de pratique est donc de plus en plus réduit.</p>	<p>- Premier département de France en nombre de pêcheurs.</p> <p>- Il s'agit principalement de petites embarcations de moins de 12 m. En 2013 on comptabilise 835 embarcations de pêche actifs dont 578 sont des côtiers, 216 sont mixtes et 41+216 vont au large. On pratique la pêche au casier, la pêche à la palangre ou la pêche à la traine. 2 à 3 sorties par semaines.</p> <p>- Production : 1800 tonnes de poissons annuel (2013) contre des besoins locaux évalués à 10 000 tonnes couvert par les importations dont du surgelé. Consommation moyenne par habitant par an 34kg.</p> <p>- Manque de structuration de la filière pour la vente et la transformation : 70% des débarquements sont vendus directement.</p> <p>- Diminution des débarquements depuis 1987 : surexploitation des ressources.</p> <p>- Le secteur de la pêche occupe 1101 marins pêcheurs professionnels déclarés dont 45% d'entre eux ont plus de 50 ans (âge médian 55 ans, doyen : 89 ans). Donc on va vers un vieillissement de la population des professionnels de la pêche. Les anciens ont du mal à sortir du métier par ce qu'ils ont des pensions insuffisantes. Ils n'ont plus la force d'aller au large = activité de subsistance.</p> <p>- Une réglementation européenne peu comprise localement</p> <p>- Relations conflictuelles entre syndicats de pêcheurs et entre syndicats et administrations</p> <p>Les DCP ancrés ont été introduits en Martinique en 1989. Les professionnels installent eux-mêmes leurs DCP et environ une vingtaine sont opérationnels.</p> <p>DCP "légers" durée de vie moyenne de 6 mois à 1 an pour un investissement d'environ 1000 à 2000 euros.</p> <p>Projet interreg Magdala : tests d'implantation de DCP "lourds".</p>	<p>- la politique commune des pêches s'applique en Martinique via la politique française des pêches maritimes et de l'aquaculture</p> <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <p>-Assises de la mer : quelle suite ? (pour une pêche durable et responsable : renouvellement de la flotte, meilleure connaissance de l'effort de pêche, améliorer la sélectivité des engins, apporter des réponses face à la pollution à la chlordécone, renforcer l'organisation de la filière, valorisation des produits, pescatourisme)</p> <p>- Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : développer la production endogène dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche</p> <p>- Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (GIZC, ressources halieutiques)</p> <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <p>- schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025</p> <p>- plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions)</p> <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <p>- SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort</p> <p>- contrat de baie de Fort-de-France</p> <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <p>- SAR-SMVM : en cours de révision</p> <p><u>Acteurs de la pêche :</u></p> <p>- CRPMEM (1991)</p> <p>- IFREMER (SIH)</p> <p>- Conseil Général (gestionnaires des ports de pêche)</p> <p>- Conseil Régional (DCP)</p> <p>- DM</p> <p>- Ecole de formation professionnelle maritime et aquacole</p>

Tendances :

- Développement de la pêche aux DCP : diversification de l'activité et meilleure répartition de l'effort de pêche sur un plus grand nombre de ressources
- Problématique de la pollution à la chlordéone toujours présente : risque de fermeture d'autres zones

En ce qui concerne la pêche de loisir le nombre de pratiquant est totalement inconnu. Mais la pêche reste une pratique courante pour palier le coût de la vie. La chasse sous-marine n'est pas soumise à autorisation en Martinique dont on ne connaît pas le nombre de pratiquant non plus. La pêche au crabe de mangrove n'est pas non plus soumise à autorisation mais elle est réglementée : sa capture, vente ou achat est interdite toute l'année. Les prélèvements sont autorisés du 15 février au 15 juillet pour une longueur inférieure à 7 cm. La chasse sous-marine est réglementée (lambi, langouste, oursin interdit) : pêche au lambi réglementée en Martinique. Leur capture est autorisée lorsque leur poids hors coquille est de 250 grammes minimum. Ce poids est atteint lorsque le pavillon de la coquille est bien formé. Pêche ne doit pas excéder 3 lambis par personne et par jour. Leur transport et usage sont réglementés y compris pour les coquilles vides. La pêche des langoustes est interdite entre le 1^{er} et le 31 mars. La pêche à la main seulement est autorisée le reste de l'année. Leur taille minimum de capture est de 22 cm pour la langouste royale (*Panulirus argus*) et de 17 cm pour la langouste brésilienne (*Panulirus guttatus*). La pêche aux oursins blancs (*Tripneustes ventricosus*) est réglementée en Martinique. Elle est saisonnière et strictement réservée aux pêcheurs professionnels munis d'une autorisation délivrée par la Direction des Affaires Maritimes. La pêche plaisancière à bord d'une embarcation : Seuls sont autorisés les lignes de traîne ou de fond grées pour l'ensemble d'un maximum de 12 hameçons, une palangre munie de 30 hameçons au maximum, une foëne. Dans le cadre de la plongée sous-marine avec scaphandre autonome il est interdit de capturer des animaux marins par quelque procédé que ce soit.

Germes de changement en positif ou négatif :

- Le comité régional des pêches souhaiterait l'installation de 45 DCP collectifs financés par le Feamp
- Création d'un parc naturel marin
- Recrutement d'une animatrice supplémentaire au comité régional des pêches : mise en place d'un site internet, d'une revue

FICHE VARIABLE 4 – AQUACULTURE MARINE

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Un environnement de qualité pour le développement de cette activité - Pour le moment pas touché par la pollution à la chlordéone en mer - Une alternative à la surexploitation des stocks - Exposition aux cyclones qui pourraient se multiplier avec les impacts du changement climatique et aux blooms algaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Une espèce exploitée : le loup des caraïbes (développement en mer dans les années 1980) - essai d'élevage de carangues lié aux épisodes de sargasses - Développement modeste en Martinique : environ 20 fermes artisanales dont 10 en exploitation et une production de 80 à 100 tonnes par an pour une capacité installée de 300 tonnes par an. - Depuis 2000 redynamisation de la filière mais très dépendante de l'importation des aliments et des fournisseurs d'alevin. - Emplois fragiles mais qui pourrait se développer si la filière se structure et se stabilise - Risque de perte d'emploi avec la destruction des installations par les cyclones - Manque de formation locale - diversification : 2 aquaculteurs propose la visite de leur ferme au Robert 	<p><u>Politiques régionales sectorielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du Schéma régional de développement de l'aquaculture Marine (SRDAM) - Intégration de l'aquaculture au comité régional des pêches - Coopératives dynamiques : COOPAQUAM, ADEPAM <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assises de la mer : quelle suite ? (sécuriser les investissements, création d'une entreprise d'alimentation pour fermes...) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : développer la production endogène dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (GIZC) <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025 - plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions) <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), centre ? <p><u>Acteurs de l'aquaculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - COOPAQUAM, ADEPAM - CRPMEM - DM - IFREMER - Conseil Régional - Conseil Général - Ecole de formation professionnelle maritime et aquacole

Tendances : Les deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour la profession. Les poissons ont subis des retards de croissance de 20 à 50% probablement dû à des problèmes d'alimentation. Cela a provoqué un effondrement de la production en 2013 à 35 tonnes contre 80 tonnes en moyenne par an sur les 10 dernières années. A cela s'est ajoutée la difficulté à se fournir en alevin. En l'absence d'une unité de production autonome la profession dépend de la station Ifremer. Il y a aussi des problématiques de vols.

FICHE VARIABLE 5 – AGRICULTURE

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>- Pollutions agricoles (produits phytosanitaires, nitrates, phosphates) : manque de données fiables.</p> <p>- L'impact de la Chlordécone : compte tenu de sa persistance dans les sols elle se retrouve dans certains aliments animaux ou végétaux, dans l'eau et donc dans toute la chaîne alimentaire. 56% des cours d'eau sont contaminés, dans 70% de ces cours d'eau les animaux sont contaminés. Cette pollution se retrouve aussi dans les masses d'eau côtières et certains animaux qui y vivent. Impact sur la santé humaine via les légumes, viande et poissons locaux consommés.</p>	<p>- 80 000 hectares de surfaces agricoles en 1960, 39 000 hectares en 1989 et 25 000 hectares aujourd'hui. Depuis 1960 la surface agricole utile ne cesse de diminuer. Le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par deux.</p> <p>- La production principale repose sur la banane (27% de la SAU, 50% des actifs, 54% de la valeur ajoutée du secteur primaire, 188 000 tonnes exportées dont 98% vers la métropole représentant 28% des exportations totales). La canne à sucre représente 9,3% de la SAU, 70 000 tonnes et le rhume comme premier produit d'exportation agro-alimentaire. La production secondaire repose sur l'élevage bovin et porcin, les fruits et légumes. La position périphérique des outre-mer par rapport aux principaux marchés accroît les coûts de production et limite les intégrations régionales. Le système d'aide publique a favorisé le maintien d'une monoculture d'exportation alors que la diversification encouragée depuis 2009 pourrait améliorer la productivité et le taux de couverture alimentaire et réduire les impacts économiques des événements extrêmes. La monoculture concerne 72% des agriculteurs martiniquais.</p> <p>- Impact social fort dans le domaine de la pêche lié à la pollution à la chlordécone. Toute pêche en rivière est interdite ainsi que dans certaines zones littorales : mesures d'aides aux agriculteurs et aux pêcheurs touchés par cette pollution (plan chlordécone).</p> <p>- La diminution de la SAU risque d'aboutir à une fragilisation des paysages agricoles par l'urbanisation, grignotage des paysages agricoles littoraux, fragilité des structures végétales arborées (arbres isolés, haies...), un risque de morcellement des paysages agricoles, un déficit de reconnaissance et de valorisation des paysages agricoles</p> <p>- L'agriculture représente 5,5% des emplois</p> <p>- Intensification écologique des cultures : jachère, plantes de couvertures</p>	<p><u>Politique sectorielle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique agricole <p><u>Stratégies globales Etat – Région</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : développer la production endogène dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche <p><u>Plans d'actions contre les pollutions agricoles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan ecophyto 2018 - plan chlordécone 2011-2013 <p><u>Acteurs de l'agriculture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DAAF, chambre d'agriculture - UGPBAN - BANAMART - T2 - FREDON - Orgapey - PRAM – CIRAD - IFREMER (suivi impact de la Chlordécone) - ODE (suivie des pollutions) - Associations de sensibilisation à l'environnement - PNRM

Tendances :

- La pollution par les pesticides devrait diminuer au cours des prochaines années du fait d'une utilisation plus raisonnée de ces produits. Toutefois, les changements de pratique n'auront pas d'effet immédiat sur la contamination des milieux. Avec la persistance de certains produits, il faudra attendre plusieurs années voir des siècles avant de voir la tendance s'inverser. C'est d'autant plus vrai pour les eaux souterraines pour lesquelles les temps de renouvellement sont longs. Certaines pratiques culturelles inadaptées à la topographie contribuent de façon générale à l'érosion des sols, des berges et à l'accumulation des matières en suspension dans les cours d'eau et en bordure de littoral.

- Les surfaces agricoles utiles ne cessent de diminuer. A ce rythme la SAU aura totalement disparue dans les deux décennies à venir.

- Activité très sensible aux aléas climatiques qui risquent de s'intensifier avec le changement climatique (sécheresse, cyclones).

Germes de changement :

- Développement progressif de l'agriculture biologique et des labels soutenus par le parc naturel régional de Martinique. Exemple de Cuba qui du fait de l'embargo des Etats-Unis a développé l'agro-écologie et l'agriculture urbaine : un modèle pour la Martinique ? (cf. projets de recherche et de coopération entre les Antilles françaises et Cuba)

FICHE VARIABLE 6 – TOURISME

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse des paysages et des ressources, attrait du climat tropical - Modèle de l'hôtel les pieds dans l'eau : impact sur le trait de côte et le paysage - Problématique de gestion des ressources en eau (fermeture de certains hôtels en 2014 pour cause de coupure d'eau) - Pollution liée au transport aérien : participe à la production de gaz à effet de serre - Multiplication des véhicules sur l'île - Aménagements pour l'accueil des touristes : sentiers, panneaux pédagogiques... - Aménagements portuaires pour l'accueil des bateaux de croisière 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur en difficulté. Entre 1998 et 2008 la fréquentation touristique a accusé une perte de 400 000 touristes. En 2011 on compte 601680 touristes. Le pic de fréquentation touristique se situe en 1998. - Forte concurrence des îles voisines par rapport aux prix et aux offres, difficultés hôtelières du fait de la saisonnalité et du coût de l'emploi (exemple de la friche hôtelière), faible rayonnement international et régional (touristes à 70% de métropole) - Développement d'offres pour un tourisme solidaire valorisant la culture et les savoirs locaux (réseau Tak Tak) - Manque de structuration du secteur touristique (communication, formations...) - Source d'emplois multiples. En 2012 le secteur du tourisme représente 12 000 emplois directs et indirects soit 9,2% du PIB. - tensions sociales susceptibles de dégrader l'image touristique - Diversification des pratiques récréatives et de loisirs, sur terre comme en mer. 	<p><u>Politiques régionales sectorielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réforme de la politique de développement touristique par le comité martiniquais du tourisme d'ici 2020. - Schéma de développement et d'aménagement du tourisme (diffusion ?) <p>Création d'un Etablissement Public Foncier de la Martinique (2010) : portage financier pour le compte des collectivités afin de les aider à monter des projets.</p> <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (tourisme inter îles pour la valorisation des capacités hôtelières) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : créer les conditions de la reprise de l'économie martiniquaise <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), centre ? - Embellie Trois-Ilets / Grand Saint-Pierre <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025 - plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions) <p><u>Acteurs du tourisme (sans plaisance et nautisme) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité martiniquais du tourisme - Kalenda, groupe Montplaisir... - Comité régional de la randonnée pédestre - Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale

Tendances :

- Depuis 2010 les touristes de séjours ont augmenté de 3,9%
- Le tourisme de croisière connaît également une reprise
- Le secteur hôtelier reste en difficultés

Germes de changement en positif ou négatif :

- 16 projets pour 2020 soutenus par le CMT dans le cadre de la réforme de la politique de développement touristique. Objectif du comité martiniquais du tourisme : atteindre 1 million de touristes en 2020
- Projet d'hôtel flottant : KAYFLÔ
- Vélo Comm' : ballades en pousse-pousse dans Fort-de-France
- Dénébola, Fleurdo
- Écotourisme
- Rachat de l'hôtel en friche Kalenda par l'Etablissement Public Foncier de la Martinique (juin 2013)
- Impacts du changement climatique : la multiplication d'évènements extrêmes pourrait détruire les hôtels. Augmentation des crises sanitaires liées aux maladies tropicales (chikungunya) Diminution de la fréquentation sur le long terme : la période cyclonique engendre déjà des baisses de fréquentation momentanée. Pénuries d'eau (tensions entre tourisme, agriculture et usages domestiques). Effet sur les ressources naturelles qui attirent les touristes (plages, coraux, forêts, espèces patrimoniales). Risque de l'altération de l'idéal climatique ». Modification de la qualité de la saison touristique. Augmentation des coûts de transports pour payer les émissions de gaz à effet de serres.
- Création d'un parc naturel marin

FICHE VARIABLE 7 – PLAISANCE ET AUTRES ACTIVITES NAUTIQUES

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>- Des atouts pour le développement des activités nautiques : des courants faibles autour de l'île, de nombreux îlets et des baies protégées, une eau chaude et pas de requins</p> <p>- Mais des activités qui peuvent impacter l'environnement : destruction de mangroves pour des ports privés (privatisation du littoral), des mouillages forains dans les herbiers, la pratique de sports sur les récifs coralliens, les effluents de bateaux (eaux noires) et leur entretien, incivismes (nuisances sonores qui perturbent les oiseaux marins, rejet de déchets lors du tour des yoles par-dessus bord), construction des infrastructures d'accueil des activités nautiques (remblais)</p> <p>- En dehors des quelques ports et marinas « officiels » l'absence d'équipements ou le manque de respect de la nature conduit nombre de propriétaire de bateaux à déraciner, creuser ou remblayer la mangrove ou le littoral pour y installer cale, parking, hangar, appontements, lifts. Le développement des bateaux à moteur va accroître les pressions sur l'environnement.</p> <p>- certaines zones sont aujourd'hui fermées à la pêche plaisance à cause de la pollution à la chlordécone.</p>	<p>- L'explosion de la plaisance date des années 1980 en Martinique (décalage d'une vingtaine d'année = handicap au développement, activité importée). Les trois quart sont des bateaux à moteur le reste des voiliers et des véhicules nautiques motorisés.</p> <p>- Le bassin de la Caraïbe est le principal bassin de navigation pour la plaisance et la croisière mais la Martinique reste en marge.</p> <p>- 6 marinas et ports de plaisance (pointe du bout au Trois-Ilets : vieillissante et saturée avec 120 places, port du Marin : le plus grand de Martinique avec 640 places à quai et 70 corps morts, des marinas à très faibles capacités et équipement limités : au Robert, au yacht club, à port Cohé et à Neptune au Lamentin). Des projets en cours : à port Cohé, la marina de l'étang z'abricot. Des sites de mouillages aux Trois-Ilets, Anses d'Arlet et baie du Marin.</p> <p>- La crise du nautisme est de manière évidente corrélée à celle du tourisme puisque 80% du nautisme est du tourisme nautique, les martiniquais pratiquent encore peu les activités nautiques.</p> <p>- 11 800 navires immatriculés (dont 71% de navires à moteurs), 441 navires de plaisance et 164 véhicules nautiques à moteur en 2008. 75% de ces navires sont basés dans le sud. Ramené à l'emploi du sous-secteur le ratio du nombre d'emplois par rapport au nombre total de navires immatriculés est proche de 5 pour 100 navires. C'est en dessous des chiffres nationaux et traduit bien d'une part la diminution relative du poids de la location dans ce secteur et l'augmentation corrélative du poids des petits navires à moteur qui ne nécessitent que peu d'emplois d'entretien et de maintenance, d'autre part la faiblesse de la construction navale en Martinique</p> <p>- Secteur peu structuré, très petites entreprises dont les deux-tiers n'ont pas de salariés, entreprises individuelles.</p> <p>- Engouement des martiniquais pour le motonautisme : 80% de pratiquants locaux</p> <p>- conflits d'usages entre activités nautiques (baignade, kite surf, écoles de voile...)</p> <p>Liste des activités nautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviron de mer (initiation et sportif) - Bateau à moteur d'initiation et de découverte (hors bord) - Body-board - Canoë-kayak "eau calme, mer et vague" - Catamarans et dériveurs (initiation et sportif) - Chasse sous-marine - Croisière côtière et sorties en mer à la journée - Découverte de la mangrove en bateau excursion, bateaux à fond de verre 	<p>- Le nautisme s'est développé en Martinique sans stratégie globale, sans contrôle, sans respect de la réglementation et sans répression efficace.</p> <p>- Des réflexions au sein des communautés de communes pour organiser la filière (exemple de l'espace sud) et pour organiser les mouillages (exemple de la CCIM)</p> <p><u>Politiques régionales sectorielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réforme de la politique du tourisme du comité martiniquais du tourisme - stratégie de développement du nautisme (diffusion ?) <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : créer les conditions de la reprise de l'économie martiniquaise - Assises de la mer : quelles suite ? (défiscalisation, capacité d'accueil, mise en réseau des différents ports de plaisance des Antilles françaises pour mieux capter la clientèle étrangère, équipements adaptés, balisage des zones de baignade...) - Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (GIZC) <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025 - plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions) <p><u>Contrats de territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort - contrat de baie de Fort-de-France <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SAR-SMVM : en cours de révision - SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), centre ? <p><u>Acteurs de la plaisance et du nautisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CMT - Société antillaise d'exploitation des ports de plaisance - Fédération martiniquaise de pêcheurs plaisance - Impact-Mer

	<ul style="list-style-type: none"> - Fun-board - Jet-ski, scooter de mer (véhicule nautique à moteur) - Kite-surf - Natation (loisir, sportive, avec palmes) - Navigation de plaisance (quillards, habitables...etc) - Pagaie traditionnelle (kanawa) - Pêche (palangre, leurre, traîne, pêche au gros...) - Planche à voile - Plongée sous-marine (initiation et sportive) - Plongée apnée (PMT) - Ski nautique - Surf - Voile adaptée aux handicapés - voile traditionnelle (gommier, yole ronde) et canots traditionnels (Kanawa) - wake-board 	<ul style="list-style-type: none"> - DM - Entreprises de prestations nautiques - Fédération des industries nautiques - Ligue de voile de la Martinique - Comité martiniquais des sports subaquatiques - Comité martiniquais du surf et bodyboard, comité régional de canoë Kayak, école française de kite - Fédération des yoles rondes, clubs de gommiers - Comité départemental et fédération de motonautisme - Association des maîtres-nageurs, sauveteurs - Direction de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale - ONF - ODE - ONF - PNRM - CDL - DEAL - CCIM (mouillages organisés)
--	--	---

Tendances :

- Secteur en crise : peu ou pas de création d'entreprises ni d'emplois. Crise dont la durée et l'intensité est incertaine. Problème de structuration du secteur.
- La haute saison a été raccourcie commençant seulement à la fin du mois de décembre pour se terminer en mars. Mais les martiniquais s'intéressent de plus en plus aux activités nautiques venant en partie soutenir cette crise saisonnière.
- L'image de la destination en tant que destination nautique souffre d'un déficit de communication (l'image de la Guadeloupe est plus positive : route du rhume, réserve sous-marine Cousteau, ou encore celle des îles vierges ou de saint-Barthe)
- Manque d'anneaux et de places à quai
- Impossible de rivaliser avec les îles voisines sauf en devenant un pôle technique de la plaisance
- Malgré la crise l'espoir de développement reste très fort.
- Développement du motonautisme chez les martiniquais : problème de conflits d'usages avec les autres activités nautiques

Germes de changement :

- Espoir de relance qui repose sur la réforme de la politique du tourisme du comité martiniquais du tourisme
- Signes positifs : lancement ou finalisation de grands projets structurants : réalisation de la troisième tranche du port de plaisance du Marin, restructuration de la marina du François, finalisation du port de plaisance de l'Etang Z'abricot
- Des acteurs conscients de la nécessité de prendre en compte l'environnement dans le développement du nautisme. Mais encore peu de démarches volontaires allant dans ce sens (exception de quelques structures comme Dénébola) + projet de label d'écotourisme nautique
- Création d'un parc naturel marin
- Volonté des acteurs de s'organiser et de développer durablement leurs activités notamment dans le domaine de la plongée sous-marine et des excursionnistes au travers de mouillages organisés

FICHE VARIABLE 8 – ACTIVITÉS PORTUAIRE

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>Problématique de l'extension de la pointe de Grives, terminal de conteneur pour 2018. Il prévoit d'extraire 12 hectares de matériaux coralliens dont 800 000 m³ en provenance de la caye Grande Sèche où la biodiversité y est très spécifique et unique par rapport au reste de la Martinique. Des mesures compensatoires sont prévus (transplantation de coraux, création de récifs artificiels, création d'une mangrove artificielle).</p>	<p>- Le port de Fort-de-France est le 7^{ème} port français en termes de trafic de conteneur. Il assure la quasi-totalité des échanges extérieurs de marchandises, les trafics des autres ports et du fret aérien restant marginaux.</p> <p>- Il traite à la fois le trafic de marchandises (lignes océaniques : CMA-CGM, MARFRET, Horn Line, Greest Line; lignes transatlantiques : CAGEMA), de passagers (Madinina dans la baie de Fort-de-France et L'express des îles en inter-îles) et la réparation navale. Il se compose aussi d'appontements privés (SARA : hydrocarbure). Transport également de granulats. Mais aussi l'accueil des bateaux de croisières : 100 à 150 navires chaque année en escale de novembre à février. Fréquentation en diminution ces dernières années (entre 1998 et 2008 -78% de croisiéristes).</p> <p>- Projet d'extension du terminal conteneur de la pointe de Grives pour accueillir plus de bateaux de grosses taille et capter ainsi une partie du trafic de transbordement lié au canal de Panama. L'objectif est de capter 100 000 à 150 000 navires contre 30 000 en 2014</p> <p>- Le développement du port pourrait favoriser la création d'emplois</p>	<p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <p>- Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (transports maritimes internes)</p> <p>- Assises de la mer : quelle suite ? (développement de la réparation navale...)</p> <p>- Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : créer les conditions de la reprise de l'économie martiniquaise</p> <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <p>- schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025</p> <p>- plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions)</p> <p><u>Contrats de territoires :</u></p> <p>- SDAGE : en cours de révision avec un volet maritime plus fort</p> <p>- contrat de baie de Fort-de-France</p> <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <p>- SAR-SMVM : en cours de révision</p> <p>- SCOT du sud (juin 2013), du nord (juillet 2013), centre ?</p> <p><u>Acteurs portuaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grand port maritime de la Martinique (GPMLM) - Club Med... - CMT - Tech Dive Service (travaux sous-marins) - SOMARA : remorqueur et manœuvres portuaires, assistance en mer

Tendances et germes de changements :

- Croisières : 149 700 passagers entre 2013-2014 soit une augmentation de 53% par rapport à la saison précédente. Fort-de-France est redevenu une escale de croisière. Un redressement qui s'explique par l'augmentation de l'activité de port base : Costa MSC, club Med et la compagnie du Ponant ont choisi Fort-de-France comme tête de ligne. Fort engouement locale : 40 000 martiniquais ont embarqués en 2013. Les prévisions pour la saison prochaine sont optimistes : nombre d'escales prévues à +16,9% et une hausse de 44% de passagers. Mais l'hinterland n'est pas encore très attractif
- Compétition entre le port de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre
- Risque de devenir des ports de transit (allongement des trajets, besoin de stockage, marchandises périssables donc importation aérienne nécessaire). Redéploiement de la logistique induite par l'augmentation des tailles de navires pouvant transiter par le canal de Panama. Dans ce cadre le port de Martinique a une carte à jouer pour devenir un hub régional en offrant en plus de la manutention de conteneur des services à valeur ajoutée comme le groupage.
- Le transport maritime de cabotage et de passager n'est pas encore en voie de développement. L'activité de construction navale est de dimension artisanale.
- Pour la croisière : développement du TCSP pour réduire les embouteillages source de frein au développement du tourisme
- Développement de 2 clusters maritimes : Eponyme qui peine à se structurer et Gat Caraïbe qui semble plus prometteur

FICHE VARIABLE 9 – PRODUCTION D'ÉNERGIES

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>- L'utilisation majoritaire des énergies fossiles est polluante en termes de GES.</p> <p>- L'économie d'énergie n'est pas encore dans les pratiques des ménages ou des entreprises (climatisation très froide, pas toujours éteinte en dehors des heures de bureau...)</p> <p>- Peu de pratique du co-voiturage même si un site internet existe.</p>	<p>- Une forte dépendance aux importations d'hydrocarbures. En 2010 la Martinique importait 720 000 tonnes de pétrole brut et 300 000 tonnes de produits pétroliers. Il en résulte donc une dépendance énergétique à une seule source et à d'autres territoires avec des contraintes liées à la variabilité des prix, à l'insécurité de l'approvisionnement et aux politiques d'émissions de GES. Cette énergie fossile fournit la majorité de la production électrique de Martinique (97%).</p> <p>- Consommation locale de carburant en 2012 : 364 598 tonnes. Le parc automobile est de 272 258 véhicules.</p> <p>- Une demande énergétique en constante croissance du fait de la croissance démographique, la décohabitation des ménages, l'amélioration de leur niveau d'équipement (climatisation, chauffage) et de la dynamique économique.</p> <p>- Taux de pénétration des énergies renouvelables : 6,3% (chiffres OMEGA)</p> <p>3% de la production totale. L'éolien représente 0,10%, le photovoltaïque 1,30% et la biomasse 1,60%</p> <p>- La bagasse est la principale ressource d'énergie renouvelable en Martinique. 2 sites l'exploitent pour la production d'électricité (en dehors de l'utilisation en distillerie et sucrerie)</p> <p>- Possibilité de création d'emplois avec le développement des EMR si on développe en parallèle la formation en local.</p>	<p><u>Politiques régionales sectorielles :</u></p> <p>- Plan climat énergie de Martinique (2009)</p> <p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <p>- Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : favoriser un mode de développement respectueux de l'environnement</p> <p>- Assises de la mer : quelle suite ? (développement de la réparation navale...)</p> <p>- Agenda 21 : 2007-2013. Une évaluation a été faite en avril 2014 mais quelle en a été la diffusion ? (promouvoir le développement des énergies renouvelables)</p> <p><u>Politiques régionales de développement économiques :</u></p> <p>- schéma martiniquais du développement économique et social (SMDE) 2008-2025</p> <p>- plan d'action pour le développement de la Martinique (PADM) : état d'avancement ? (fiches actions)</p> <p><u>Outils d'aménagement du territoire :</u></p> <p>- SAR-SMVM : en cours de révision</p> <p><u>Acteurs des EMR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Agence martiniquaise de l'énergie - EDF, RTE - Conseil Régional - SME pour aider à la transition énergétique

Tendances :

Face aux politiques d'atténuation et à la perspective d'un épuisement progressif des ressources pétrolières mondiales et au regard du développement encore réduit des sources d'énergie alternatives, la vulnérabilité énergétique de la Martinique va s'accroître.

Mais les impacts du changement climatique risquent d'accroître aussi les besoins : si la température augmente, la climatisation aussi et la demande en énergie. Les événements extrêmes mettent déjà à mal les infrastructures de production et de distribution de l'énergie : dégradation des réseaux d'approvisionnement par les tempêtes. Le changement climatique risque d'amplifier ces problématiques.

Germes de changement :

- La commission européenne a accordé une aide au projet d'énergie thermique des mers NEMO conçue par DCNS qui sera exploitée en Martinique. Une centrale flottante de 10 MW devrait être opérationnelle d'ici 4 ans. Elle sera installée sur une barge à 5 km au large de la centrale thermique de Bellfontaine. La production prévue est de 395 GWh pendant les 5 premières années d'exploitation de quoi alimenter 35 000 foyers.
- Premières voitures électriques en Martinique
- gros effort de sensibilisation : exposition du carbet des sciences « l'énergie je maîtrise », association entreprise et environnement (ampoules à économie d'énergie), exposition sur l'énergie des mers, développement des espaces info énergie, défi famille énergie ou famille à énergie positive.

FICHE VARIABLE 10 – RECHERCHE

Environnement	Usages et activités	Politiques publiques, régulation, outils et acteurs
<p>La richesse et la diversité naturelle de la Martinique ont très tôt favorisé le développement de la recherche autour des milieux tropicaux mais sans dialogue véritable avec les partenaires sur place. C'était de la recherche vers la métropole. Plus tard des centres techniques de recherche plus particulièrement orientés vers une recherche appliquée de proximité et donnant lieu à des expérimentations dans certains domaines se sont développés. La Martinique n'a pas profité des opportunités normalement induites par l'implantation d'une université (UA) du fait de sa division en 3 sites. Le pôle martiniquais concentre le domaine de la littérature et des sciences sociales. L'éclatement des équipes en 3 sites n'a pas permis de générer les ressources et dynamiques nécessaires au développement de certaines activités de recherche locale.</p> <p>Des pôles de recherche existent sur le territoire. Les thématiques portent notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité - L'agronomie et agro-alimentaire - Les sciences de l'homme et de la société - La santé - Les risques naturels - Les ressources halieutiques et aquacoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises de petites tailles ont développés une recherche limitée. - une faible taille critique des équipes de recherche et peu de collaborations des laboratoires antillais avec la Caraïbe et l'Europe. 	<p><u>Stratégies globales Etat – Région :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - stratégie nationale de la recherche (S.N.R.) - Projet d'action stratégique de l'Etat en Martinique 2012-2014 : soutenir l'excellence académique, facteur de progrès et de rayonnement <p>Lien Recherche / gestionnaires : identification des manques de connaissances à combler (dans le cadre du projet de création du parc naturel marin, du SDAGE, de la création de la réserve marine du Prêcheur, pour la gestion du sanctuaire AGOA...)</p> <p>Le Conseil Régional dans le cadre de son Programme Opérationnel soutient la recherche</p> <p><u>Acteurs de la recherche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - UA - IRD - IFREMER - CAEC (CIRAD, IRD, UA, Irstea) - BRGM - OMMM et autres associations de protection de l'environnement participant aux inventaires, suivis d'espèces (réseau tortues marines...) - Impact-Mer - Conseil Régional - CCIM (R&D) - Carbet des sciences

Tendances :

On assiste à une évolution par une prise de conscience politique de l'importance de la recherche. Les acteurs cherchent une meilleure interdisciplinarité. De par son patrimoine naturel diversifié, certes anthropisé, mais riche en endémisme, la Martinique est un « laboratoire naturel ». Ce potentiel reste peu valorisé du fait du contexte :

- Une structure économique fragile caractérisée par l'étroitesse du marché, l'absence de structuration des filières, la dépendance des marchés extérieurs et la petite taille des entreprises.
- L'offre de formation insuffisante susceptible d'attirer des potentiels chercheurs est couplée avec les difficultés de fixer les ressources humaines hautement qualifiées et la faible mobilisation des chercheurs internationaux
- L'absence de stratégie globale, d'anticipation s'est traduit par une vue parcellaire, une politique au « coup par coup » souvent prescrite à l'extérieur.

Ainsi le système de recherche est fragmenté, université, centre de recherches, centres techniques, entreprises cohabitent et entretiennent des relations marginales. Un contexte peu propice au développement de la recherche.

Germes de changement :

- Structuration de certains pôles : agro campus.
- Installation du groupe de recherche Biosphères (Mr R. Ferry) qui travaille en partie sur la biologie marine une discipline jusque-là portée en Martinique par l'association OMMM ou le bureau d'étude Impact-Mer mais pas par la recherche universitaire (les laboratoires étant basés en Guadeloupe pour l'UA).
- Tendance vers une coopération régionale (CERMES, SPAW...)

- Suite du projet CARIBSAT (GO-CARIB) structurant pour la recherche
- Perspectives de collaboration des grands instituts de recherche dans le cadre des Alliances comme « Allenvi »
- Dans le cadre des Assises de la Recherche des perspectives de collaboration ont été avancés
- Perspective d'IFRECOR et IFREBIOM ?
- Suite du travail de réflexion dans le cadre du Livre Bleu Antilles sous la forme de « contribution prospective (de la recherche) à la gestion du milieu marin antillais » à valoriser

FICHE VARIABLE 11 – FORMES DE GOUVERNANCE

Constats en termes de gouvernance territoriale :

- Diversité et croisement de structures politico-administratives : Région, département, 4 arrondissements, 3 communautés de communes, 45 cantons, 34 communes.
- Multiplication et entrecroisement des documents stratégiques : difficulté de vision partagée et de hiérarchisation des enjeux et priorités d'action selon les territoires
- Lors des consultations de janvier 2010, les électeurs martiniquais se sont prononcés à près de 80% contre la transformation de la Martinique en une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution, mais ont approuvé à 68% la fusion du département et de la région en une collectivité unique. Si l'autonomie institutionnelle a été rejetée, la rationalisation des structures a donc été largement approuvée.
- Relations ambivalente de l'Etat et des collectivités locales / la problématique du turn-over
- Le politique souvent mêlé au technique dans les comités de pilotages
- Un paysage d'acteurs multiples et difficiles à coordonner
- Des réglementations pas toujours applicables et appliquées
- Des efforts importants en termes de police et de contrôle, de surveillance de l'environnement même si c'est encore insuffisant. Problème d'application des lois existantes. Manque de médiatisation des gens sanctionnés pour l'exemple.

Tendances :

- De nombreux documents stratégiques en cours d'élaboration et / ou de révision
- D'autres qui devraient l'être mais dont les évaluations ne sont pas partagées : problème du suivi-évaluation des politiques publiques
- Des avancés certaines mais difficiles à mettre en évidence du fait du manque d'évaluation et/ou des difficultés d'évaluation des politiques publiques
- Difficulté à intégrer les objectifs des différents documents stratégiques
- Un Etat régulateur qui vise le partenariat avec des collectivités dont les compétences et responsabilités vont croissantes
- La région se positionne de plus en plus comme chef de file d'un certain nombre d'actions et d'initiatives (+ gestion financements européens)

Germes de changement :

- Le comité Bodlanmè : initier un réseau pour le partage des connaissances nécessaire à la gestion intégrée du littoral et de la mer. Une structure à pérenniser
- Réseau des animateurs de contrats de territoires animé par l'ODE
- Le projet Caribsat : a initié la mise en place d'un observatoire de l'environnement en Martinique
- La création de la collectivité unique : vers une simplification du paysage institutionnel
- Des communautés d'agglomération qui se positionnent sur des projets de territoire
- Implication de la Martinique dans les accords intergouvernementaux caribéens (CARICOM, CEPALC...)
- L'apport du projet ATOUMO ?
- Fin de l'Agence des 50 pas géométriques programmée : quelles suites pour la gestion des zones et des habitations correspondantes ?
- Mise en œuvre progressive du Conseil Maritime Ultramarin dans la perspective de développer une politique maritime régionale intégrée
- Existence de cluster maritime en Martinique